



Le Petit Serverettois

DECEMBRE 2022... ANNEE 9, N° 18

A tous les Serverettois,

Ce nouveau numéro de notre journal local « Le Petit Serverettois » va nous permettre de vous raconter les saisons estivale et automnale qui viennent de se dérouler, laissant place à l'hiver et à l'arrivée d'une nouvelle année. Nous souhaitons à tous un **JOYEUX NOËL**, ainsi que tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le Maire, Séverine Cornut

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »

Paulo Coelho



Bonnes fêtes



CÔTÉ MAIRIE**SECRETARIAT DE MAIRIE**

MAIRIE 48700 SERVERETTE

Tél : 04 66 48 30 36

E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet : www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****LOTISSEMENT**
« LA QUINTAINE »Nous vous rappelons qu'il reste 4
lots à vendre au niveau du
lotissement « La Quintaine »
d'une valeur de 20 €/m².Pour plus de renseignements,
merci de vous adresser à la
mairie (04/66/48/30/36).

À VENDRE
TERRAINS VIABILISÉS
SERVERETTE

LA QUINTAINE
de 576 à 666 m²

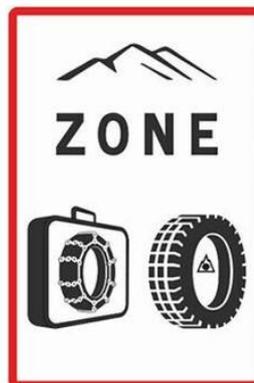
Renseignements
04 66 48 30 36
mail : mairie.serverette@gmail.com

PRIX : 20€/m²


Action Sociale*Des aides diverses*

Aide au chauffage

Aide à la téléalarme

INFOS**INFORMATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE**A partir de ce 1^{er} Novembre
les automobilistes circulant
dans le département ou
vivant dans certaines zones
montagneuses ont dû
installer des pneus hiver sur
leur véhicule dans le cadrede la Loi Montagne. Pour améliorer la circulation sur
les routes dans les régions montagneuses et la
sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son
véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou
chaussettes à neige, du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars
2023. Entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2021, cette
obligation hivernale est fixée par un décret paru
au Journal Officiel le 18 octobre 2020. Tous les
véhicules à quatre roues et plus sont concernés par
cette obligation : véhicules légers, utilitaires,
camping-cars, autocars, bus et poids-lourds.
Une nouvelle signalisation indique aux usagers de la
route, les entrées et les sorties de zones
montagneuses où l'obligation d'équipements
hivernaux
s'applique.En cas de non
conformité à la
loi Montagne,
le conducteur
d'une voiture
non équipée
en pneu
neige encourt
une contraven-
tion de 135 €.**AIDE SOCIALE**La Communauté de Communes participe
au financement de l'abonnement à la téléalarme en
versant une aide d'un montant de 9€ par mois
à l'organisme gestionnaire de l'abonnement.Elle attribue aussi selon certains critères une aide au
chauffage d'un montant de 175€.Pour obtenir ces aides, vous trouverez un
questionnaire disponible à l'Agence Postale
Communale à remplir et à retourner complété,
accompagné des justificatifs demandés à la Comcom
Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

**DÉMATÉRIALISATION
DES DOCUMENTS
D'URBANISME**

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer en mairie sa demande au format papier s'il le souhaite. Sur service-public.fr, à la rubrique logement, vous pouvez désormais déposer votre demande de permis de construire ou déclaration de travaux directement en ligne.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :**-Pour les usagers :**
(ou pétitionnaires)

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne, pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

-Pour le service des collectivités :

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis aux services instructeurs, avec la suppression des étapes de ressaisie, sources d'erreurs ;
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés) ;
- Une réduction des tâches à faible valeur ajoutée et un recentrage sur des missions d'animation, d'ingénierie et de conseil ;
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques.

- Les autres acteurs de l'instruction (services consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation) bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'État.

**Déposez votre demande de permis de construire en ligne !**

Ravalement, construction, extension, abris de jardin, clôture, panneau solaire, changement de fenêtre... de nombreux travaux doivent être autorisés ou faire l'objet d'une déclaration préalable avant d'être réalisés.

Sur service-public.fr, déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme, directement en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais !



Sur service-public.fr, à la rubrique logement, vous pouvez désormais déposer votre demande de permis de construire en ligne, directement auprès des services de notre commune. Nous avons fait le choix de nous raccorder à cette plateforme, mise à disposition par l'Etat, pour faciliter le dépôt de vos demandes, et vous apporter une meilleure qualité de service public.

Le permis de construire en ligne, c'est la possibilité de...

Faire votre demande à tout moment, où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Faciliter le travail de l'administration et de tous les services qui contribuent à l'instruction



Suivre et compléter votre dossier en ligne, et être alerté par courriel à chaque étape

Recevoir la décision au format électronique, une fois votre dossier instruit par nos services



SERVERETTE





Comment puis-je contribuer à réduire la consommation d'électricité en France ?

Économisons l'électricité lors des périodes de forte consommation



le matin
08h-13h



le soir
18h-20h

À la maison



1 ÉLECTROMÉNAGER

Décaler l'utilisation des appareils. Privilégier les modes éco du lave-linge et du lave-vaisselle. Ne pas faire fonctionner ses appareils avant qu'ils ne soient pleins (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, etc.).



2 CUISINE

Couvrir les casseroles



3 CHAUFFAGE

Éteindre le chauffage d'une pièce en cours d'aération. Baisser la température du logement à 16°C ou 17°C en cas d'absence dans la journée et pendant la nuit.



4 PORTABLE

Éviter de charger son portable entre 8h-13h et 18h-20h.



5 NUMÉRIQUE

Éteindre sa box quand on n'en a pas l'utilité, en cas d'absence et la nuit. Ne laisser aucun appareil en veille (box, TV, ordinateur, consoles de jeux, etc.).



6 VIDÉOS

Modérer le visionnage des vidéos en streaming. Désactiver la lecture automatique. Réduire la résolution de la vidéo.



7 LUMIÈRE

Limiter le nombre de lumières allumées dans une pièce. Éteindre les lumières inutilisées.



Au bureau



8 ÉCRAN

Éteindre complètement son ordinateur et son écran en fin de journée



9 STOCKAGE

Privilégier le stockage local ou Cloud. Ne stocker sur ce dernier que ce qui est réellement utile.



10 MAILS

Alléger les mails. Faire le ménage dans sa boîte mail. Compresser les pièces jointes.



11 IMPRESSION

N'imprimer les documents que si c'est nécessaire et en recto-verso.



12 RÉUNION À DISTANCE

Privilégier les échanges en audio à la vidéo.

ÉCOGESTES CITOYENS ET MESURES DE DÉLESTAGE

C'est durant l'hiver que sa consommation d'électricité est la plus forte.

Compte-tenu du contexte national et international sur la production d'électricité et plus largement sur les énergies, le système électrique peut être en contrainte sur cette période, le risque de coupure ne pouvant pas être totalement exclu, même s'il est encore incertain.

Modérer sa consommation d'électricité, c'est contribuer à sécuriser l'alimentation électrique du pays tout en participant à la lutte contre le changement climatique.

Il faut donc agir sur sa consommation... mais au bon moment.

Pour réduire sa consommation, chaque geste compte.

C'est pourquoi chacun peut réaliser des écogestes simples lors des heures de consommations les plus importantes, le matin entre 7h30 et 13h et le soir de 18h à 20h. En cas de nécessité, pour préserver le système électrique et éviter une coupure de grande ampleur en France, des mesures de délestage pourraient-être appliquées.

Sans être alarmiste, mieux vaut s'y préparer.

Vous pouvez télécharger l'application:

www.monecowatt.fr



S'inscrire à « Ecowatt » permet de savoir en temps réel le niveau de consommation électrique des Français et de mettre en place les écogestes en cas de système tendu. Elle donne aussi la possibilité d'être informé en cas de délestage programmé. Ceux-ci s'effectueront par plage horaire de 2h00 par 24h,

affectant alternativement des portions du Département durant les pics de consommation.

Pensez à vous munir de chauffage d'appoint, de bougies et lampes de poche, ainsi que de piles de rechange... En cas d'urgence, vous

pourrez joindre les services de secours en faisant le numéro européen **112**.



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

**GRIPPE AVIAIRE**

Les mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire ont été renforcées. L'ensemble du territoire métropolitain est passé au niveau de risque « élevé ». Tous les acteurs de la filière et détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement sont concernés par des mesures de prévention renforcées.

Ainsi les détenteurs d'oiseaux à titre privé doivent déclarer leurs volailles sur le site mes démarches:

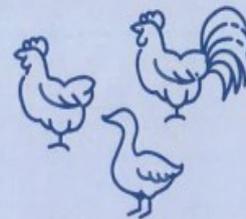
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/lutter-contre-l-influenza-aviaire-498>

et respecter les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses-cours.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

- impérativement mettre en place les mesures suivantes :**
- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
 - exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>

INCIVILITES : FEU DE LA SAINT-JEAN

Compte-tenu des incivilités récurrentes et des débris et encombrants en tout genre jetés dans la nature au niveau du feu de la Saint-Jean, la municipalité a décidé de fermer la placette où il se tenait habituellement. Des rochers ont donc été mis en place assortis d'un écriteau où il

est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits. Malheureusement encore une fois, à cause de quelques individus malintentionnés, toutes les personnes qui se servaient de ce site pour évacuer leurs branchages et autres végétaux sont pénalisées.

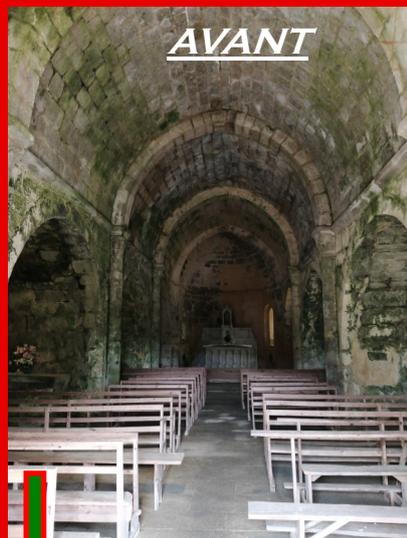
Merci aux bonnes volontés qui régulièrement ont évacué des déchets déposés en toute illégalité.

Pour rappel, pour vos encombrants et autres ordures, la déchèterie de Saint-Alban est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 13h30 à 16h30, celle de Mazeirac tous les jours du lundi au samedi de 7h30 à 12h et de 14h à 17h. Elles sont accessibles et gratuites.

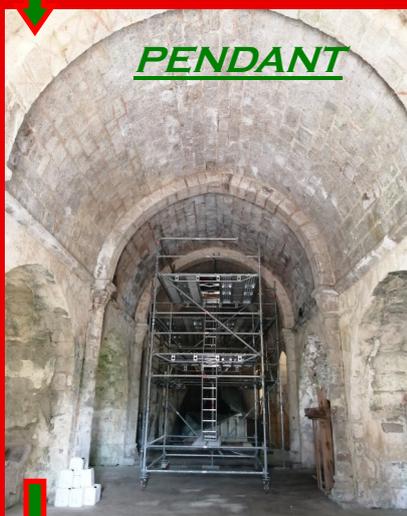


CÔTÉ MAIRIE

INFOS



AVANT



PENDANT



APRES

ÉGLISE SAINT-JEAN

Mardi 15 novembre à Mende, avait lieu la remise des labels de la Fondation du Patrimoine. Au cours de cette manifestation, la commune s'est vue remettre un chèque de 8 045 € de subventions, somme récoltée à ce jour grâce à vos nombreux dons.



Les travaux de mises hors d'eau et hors d'air sont achevés (merci à Pierre pour leur suivi), les portes en fabrication chez notre artisan local, mais la mobilisation continue encore pour quelques mois.

Ainsi ceux qui le souhaitent, peuvent continuer à donner en remplissant un bon de souscription (disponible à l'Agence Postale Communale ou à la mairie) et en établissant un chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Restauration de l'église Saint Jean » ; ou en faisant un don par internet, sur le site : www.fondation-patrimoine.org/63192

Madame le Maire présente à cette cérémonie recevait de Monsieur Paul Gély, Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, ce prix, et en profitait pour assurer la promotion de notre église en distribuant les tracts de la campagne participative.

L'inauguration de la fin des travaux de notre église aura lieu au printemps, une messe en présence de Monseigneur l'évêque est prévue à cette occasion.

Nous vous informerons de la date fixée ultérieurement. Mercredi 2 novembre, notre église Saint-Jean, a subi un nettoyage nécessaire après les travaux effectués par des bénévoles (que nous remercions), et a reçu l'office de la Toussaint, célébrée par l'abbé Pierre-Yves, auquel de nombreuses familles serverettoises étaient représentées.

ADRESSAGE

2

Le projet d'adressage de la commune avance et vous devriez recevoir le numéro de votre nouvelle adresse d'ici février, à apposer de façon visible sur votre lieu de résidence. Dans le courrier, vous trouverez une lettre explicative ainsi qu'un certificat d'adresse qui vous servira de référence pour d'éventuelles démarches administratives (qui seront gratuites dans le cadre d'une modification administrative d'adressage).

CÔTÉ MAIRIE**TRAVAUX**

Cet été, marqué par la sécheresse, a demandé à l'employé communal une vigilance accrue de notre réseau d'eau potable : mesures de débit des cours d'eau en entrée des captages, vérifications des réservoirs, recherche et réparation de fuites. La bonne gestion de notre ressource, assortie à la bonne volonté de tous ceux qui ont économisé l'eau, a permis non seulement de ne pas



connaître de pénurie mais aussi de pouvoir être solidaire avec des communes limitrophes grâce à des portages d'eau, orchestrés par le SDEE pour aider nos voisins à ne pas être victimes de rupture d'eau.



L'arrêté préfectoral constatant la sécheresse et limitant les usages de l'eau dans le département a été renouvelé en date du 1^{er} décembre 2022. Le cours d'eau de la Truyère est toujours placé en « vigilance ». Alors continuons à faire attention à notre consommation.

**FONTAINE DU VIEUX CIMETIÈRE**

La fontaine située sur le parking du cimetière de Saint-Jean a été coupée aussi cet été afin d'éviter le gaspillage et ainsi sauvegarder notre ressource en eau. Cependant pour que chacun puisse s'occuper de sa concession et nettoyer son caveau, un raccordement a été amené jusqu'au vieux cimetière qui ne bénéficiait pas de point d'eau. Ainsi vous trouverez à gauche du portail d'en bas un robinet presto avec son receveur en pierre de granit.

**AVANT****APRES**

Le mur situé à côté d'une des fontaines de l'Évole, écroulé sans doute par un individu peu scrupuleux, a été remonté et rejointoyé par notre agent technique.

Les travaux d'entretien (désherbage, fauchage, élagage...) de la commune sont accomplis par notre agent tout au long de l'année, même si des pannes successives du tracteur au printemps et à l'automne ont retardé les travaux saisonniers.



CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX

TRAVAUX PLUVIAL

L'aqueduc du pluvial créé au printemps dernier à l'église Saint-Jean a aussi été finalisé avec la mise en place de pierres en sortie.



Sébastien a aussi réalisé différents travaux d'A.E.P. et de pluvial, rue Pied-De-Selle ou au moulin du Bayle notamment, avec le curetage de fossés et la pose de regards. Notre agent continue aussi le nettoyage régulier des regards et des aqueducs de la commune.



LE CHEMIN DE ROUDILS

Plusieurs chemins avaient été abîmés par l'orage du quinze août, la terre asséchée avait été emportée créant des ravines profondes. Le chemin de Roudils et celui des Brunels ont été remblayés et arasés, les coupes d'eau ont été reprises.

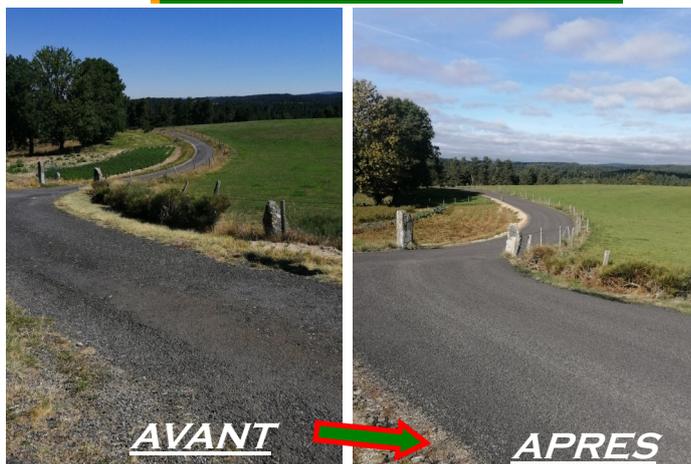


Au niveau de la voirie cette année, la route de Taladisse et le morceau manquant de la route du moulin du Bayle ont été goudronnés. Profitant de la livraison d'enrobé par l'entreprise Marquet, titulaire du chantier, Sébastien a bouché et nivelé certains nids de poules dans le village.

ROUTE DU MOULIN DU BAYLE



ROUTE DE TALADISSE



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Après deux ans sans festivité, la fête du village a pu reprendre le dernier week-end de juin ; pas tout à fait sous sa forme habituelle, le traditionnel feu de la Saint-Jean ne pouvant-être allumé au vu du risque incendie important.

Ainsi, la troupe de théâtre « Les Masques de la Limagnole » proposait leur dernière pièce « Mariage pour tous », comédie burlesque avec des acteurs toujours aussi enthousiastes et drôles.

L'amicale des Pompiers, l'association Patrimoine et Traditions, avec le soutien de plusieurs Serverettois organisaient une soirée et un après-midi conviviaux autour d'une buvette, grillades, tombola, maquillages et jeux pour les enfants .



RENCONTRE SERVERETTOIS/ESTIVANTS



Autre manifestation qui avait cessé avec la pandémie, la rencontre Serverettois/ Estivants a eu lieu vendredi 5 août sur le parking de la mairie. Rassemblant environ 130 convives, dans une ambiance festive et plaisante, habitants et villégiateurs

étaient heureux de partager un moment d'échanges autour d'un apéritif offert par la municipalité et d'un barbecue préparé par Fabrice notre épicier.



A.N.A.C.R.

Comme chaque année pour le 11 août, une cérémonie d'hommage était rendue aux Résistants de la guerre de 1939-1945 par l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance.

Madame Dany Rouveyre, Présidente départementale de l'association, relatait, devant une délégation d'amis, de porte-drapeaux, d'élus représentant la municipalité et celle de Fontans, l'action qui avait coûté la vie à Maxime Jacquemond, tué le 4 juillet 1944 lors d'une

embuscade avec un convoi allemand à la sortie de Serverette.

Une gerbe était ensuite déposée au pied de la stèle pour honorer le lieutenant Colt.



CÔTÉ MAIRIE**ÉVÈNEMENTS**

Malgré l'orage intense de la veille, nombreux étaient les participants à la traditionnelle messe du 15 août autour de la Vierge du Rocher. Cette journée se poursuivait par une après-midi qui permettait aux petits et aux grands de se retrouver avec la « Faites des Jeux » proposée par l'association Patrimoine et Traditions. Le feu d'artifice qui clôturait habituellement cette journée avait été au préalable annulé à cause de la sécheresse et du risque incendie conséquent.

**QUINZE AOÛT****COMMEMORATION DU ONZE NOVEMBRE**

Cette cérémonie du onze novembre, par un temps ensoleillé pour la saison, était suivie par bon nombre de Serverettois, rassemblé au pied du monument aux Morts pour rendre hommage aux soldats de la Première Guerre Mondiale, ainsi qu'à ceux morts pour la France en cette année 2022.



Le discours officiel déclamé, une gerbe a été déposée par Séverine Cornut, Maire de Serverette et Conseillère Départementale et son binôme au Département Patrice Saint-Léger, accompagnés tous deux d'une présence inattendue mais appréciée en la personne de Sarah.

Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers, élus et administrés se retrouvaient ensuite à la salle polyvalente pour échanger autour du verre de l'amitié.

**NOËL 2022**

A l'initiative de l'association Patrimoine et Traditions, de l'amicale des Sapeurs-Pompiers et de plusieurs Serverettois, les enfants, parents, jeunes et moins jeunes du village se sont réunis dimanche 4 décembre pour préparer, créer et bricoler boules et autres décorations dont ils vont pimper, ce dimanche 18 à partir de 14h, le sapin de Noël, installé comme chaque année par la municipalité devant la salle polyvalente.

Partage de boissons, goûters et chocolats au programme, ouvert à tous les serverettois, et du divertissement avec nos « lutins pompiers décorateurs de sapin ». Un grand merci à tous pour cette action et ces moments de convivialité, de quoi patienter en admirant ce beau sapin jusqu'à Noël.



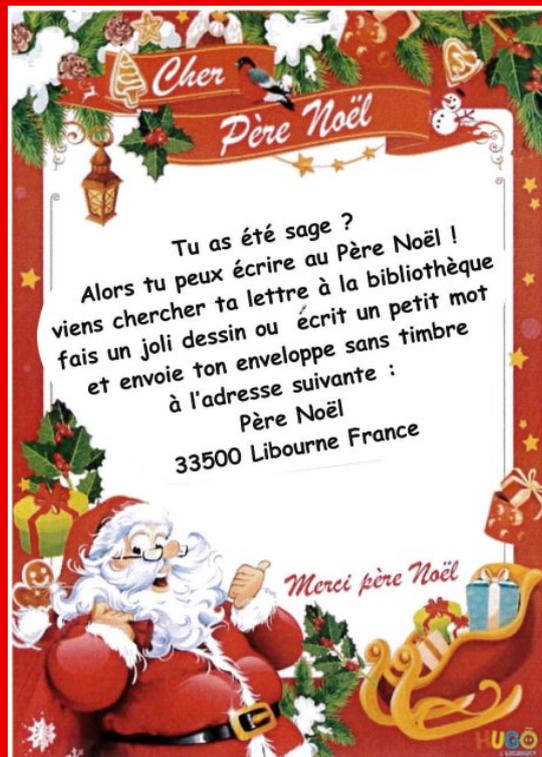
CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

BIBLIOTHEQUE

NOUVEAUTES



Attention !
 À partir du 1^{er} janvier 2023, la bibliothèque ainsi que l'Agence Postale Communale, seront ouvertes le lundi et samedi de 8h30 à 12 heures et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de **14h30 à 18h30**.



SAPEURS-POMPIERS

CHEZ LES POMPIERS ON RECRUTE :

« Les Sapeurs-Pompiers ont besoin de vous », cette phrase résonne déjà depuis quelques temps au sein de notre beau département qu'est la Lozère. Force est de constater qu'il en est de même pour notre commune... Chers Serverettois, Serveret-

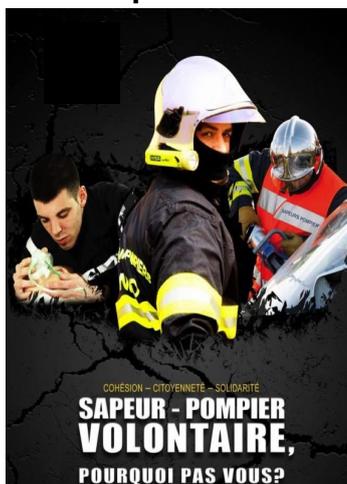


toises, habitants et habitantes des communes limitrophes, nous avons besoin de vous ! Le Centre de Secours de Serverette recrute activement de futurs Sapeurs-Pompiers. Toute personne âgée de 16 à 55 ans, homme ou femme, de nationalité Française peut candidater.

Au sein des Sapeurs-Pompiers, il existe une phrase qui nous définit ainsi :

« Des hommes ordinaires qui ensemble, accomplissent des choses extraordinaires ».

Cette phrase est tout à fait parlante puisque c'est bien ce que nous sommes, des personnes ordinaires et c'est comme cela que chacun d'entre nous s'est un jour présenté au Centre de Secours. Alors pourquoi pas vous ?



Ne vous sentez pas illégitime dans votre demande, chacun d'entre nous à des savoir-faire, des savoir-être qui seront des atouts précieux dans notre équipe. Être Sapeur - Pompier, c'est acquérir des compétences, de la technicité dans plusieurs domaines et tout ceci vous sera utile au quotidien. C'est également une activité rémunérée. Être Sapeur - Pompier, c'est avant tout faire partie d'une équipe, nouer des amitiés, vivre des moments de solidarité intenses, de partage et de rencontres. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour toutes interrogations, demandes ou autres, au Centre de Secours, tous les vendredis soir à partir de 20H ou aux numéros de téléphone

suivants: Lieutenant CHARBONNEL Yves (chef de centre) : 06 82 49 63 07

Adjudant-Chef BESSIERE Henri (Adjoint au chef de centre) : 06 71 37 13 96

Sapeur 1^{ère} classe LE MOAL Marion (Membre du Conseil de Centre) : 06 78 80 67 36

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année.
 Les Sapeurs-Pompiers de Serverette

CÔTÉ FOYER DE VIE



Comme chaque année les résidents du foyer de vie de Serverette ont participé à l'activité jardin. Cette activité demande de préparer la terre, d'aller chercher des plants, de planter, d'arroser, de désherber.....autant d'actions qui correspondent bien au projet de vie de certains résidents.

Depuis quelques années le foyer a fait le choix de développer la permaculture. Une nouvelle façon de faire le jardin. Cette technique demande moins d'eau et la terre n'a pas besoin d'être retournée.

Malgré la sécheresse, les restrictions d'eau, les résidents du foyer ont pu récolter quelques légumes. Des poireaux, des potirons, des salades, des courgettes... Tous ces légumes sont ensuite préparés par nos cuisiniers. Cette année, les légumes récoltés ont aussi permis de confectionner les trois soupes de couleurs différentes pour le repas du téléthon 2022 (une soupe blanche aux choux-fleurs, une soupe orange aux potirons, une soupe verte aux poireaux). Prochain objectif mettre en place un système de récupération d'eau pour être plus autonome.



Près de 120 personnes ont participé à la journée du téléthon organisée par le foyer Sainte Angèle.

Au programme dégustation de soupes, randonnée vers les tombeaux de Cagnot, ballade à poney, création du panneau « colore ton téléthon ... »

MERCI à tous pour votre participation au TÉLÉTHON 2022.

CÔTÉ ASSOCIATIONS

ASSOCIATION "SUR LE QUI VIVE"



" Cette photo pour vous saluer, Serverettois.es !
 Nous nous sommes réuni.es ce mois-ci pour
 préparer la prochaine édition du festival
 Cervaireta, qui aura lieu en juillet 2023.
 Nous avons de nombreuses idées et un grand
 enthousiasme pour penser la suite.

Encore merci pour vos encouragements, votre aide
 et vos présences lors de cette première édition. Elle n'aurait pas eu
 lieu sans vous. A très bientôt,

L'équipe du festival contact : 07.66.30.34.92 cerverat.festival@gmail.com "



Une partie de l'équipe
 d'organisation du festival en
 terrasse de notre QG

LA CHASSE

L'automne est la saison de la chasse, une pratique
 indispensable au maintien de l'équilibre forêt-ongulés.
 Or, dans de nombreuses régions, cet équilibre n'est pas
 respecté. Une trop forte concentration de cervidés
 menace la régénération des forêts : graines et jeunes
 pousses d'arbres consommées par les grands animaux, arbres abîmés par les frottements des
 bois des cerfs et chevreuils contre les troncs. Une situation difficile à percevoir pour le public
 mais qui inquiète de plus en plus les forestiers. En 2022, sur plus de 50% de la surface des forêts
 domaniales, le renouvellement de la forêt n'est pas satisfaisant. La chasse, même si on
 a tendance à l'oublier, est donc aussi un acte de gestion forestière indispensable.



AMICALE DES POMPIERS

Après deux ans sans Sainte Barbe, Covid oblige, les
 Sapeurs-Pompiers Serverettois ont eu le plaisir de se
 retrouver afin de célébrer leur Sainte Patronne,
 protectrice des soldats du feu.

La célébration a débuté par une messe en l'église Saint Vincent, suivi d'un dépôt de gerbe au
 monument aux Morts, au cours duquel une minute de silence fût observée en mémoire des
 Sapeurs-Pompiers décédés cette année au cours de leurs missions.

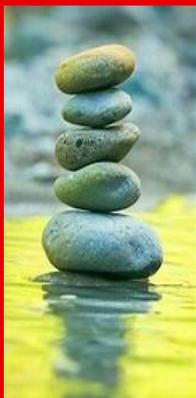
Un verre de l'amitié permettait à chacun de se retrouver après avoir entendu les
 discours des différents élus présents. A cette occasion, des remerciements ont été formulés
 envers les pompiers Serverettois pour l'engagement dont ils ont fait preuve au cours de cette
 année particulièrement intense en feux de forêts.

De plus, quatre Sapeurs-Pompiers ont été personnellement
 félicités par Mme Pantel et le Colonel pour leurs actes lors d'une interven-
 tion particulièrement importante en terme de moyens engagés.

Enfin, une nomination au grade supérieur pour l'un
 d'entre nous a également été mentionnée.

Le président de l'Amicale et le Chef de Centre ont tenu à remercier les
 conjoints/tes et enfants de sapeurs, car c'est grâce à eux, à leur implication,
 que l'engagement des pompiers est possible tout au long de l'année.



LA VIVANCE**CÔTÉ ASSOCIATIONS****DES 5 SENS****SOPHROLOGIE**

Avant les fêtes de fin d'année, nous allons par cette pratique prendre conscience de tout ce que Noël peut nous apporter aussi bien au niveau de la vue, du goût, du toucher, de l'odeur et de l'ouïe. Nous allons vivre pleinement cette période:

Toucher notre nez et imaginer sa fonction
 Toucher notre bouche et imaginer sa fonction
 Toucher nos oreilles et imaginer leur fonction
 Toucher nos yeux et imaginer leur fonction
 Toucher différentes textures et imaginer la fonction du toucher
 Émettre un souhait et l'ancrer



Asseyons-nous le dos droit et les épaules relâchées.

Laissons nos bras se déposer naturellement sur nos cuisses.

Alignons notre tête dans le prolongement de notre colonne vertébrale et puis nous pouvons fermer les yeux.

Nous allons dans cette première étape relâcher mentalement notre corps :

Nous allons commencer par prendre conscience de la présence de notre tête

et de notre visage, nous allons relâcher les muscles de notre visage

Nous sentons bien notre 2ème zone et nous allons relâcher notre cou,

notre nuque, nous sentons aussi nos épaules qui s'abaissent naturellement

Nous pouvons aussi relâcher nos bras, nos mains

Sentons les muscles de notre dos se détendre

Relâchons notre thorax, notre poitrine

Sentons notre ventre se dénouer, se relâcher

Relâchons aussi notre bassin, nos muscles fessiers

Relâchons nos jambes, nos pieds

Sentons à présent l'ensemble de notre corps détendu et relâché

PRENDRE CONSCIENCE DE NOTRE CAPACITÉ OLFACTIVE

Nous allons d'abord porter notre attention sur notre nez

Touchons notre nez comme pour redécouvrir sa forme

Percevons la présence de nos narines

Ressentons le trajet de l'air à l'intérieur de nos narines

Sentons la fraîcheur de l'air à l'inspiration

Ressentons la tiédeur de l'air à l'expiration

Laissons nos mains à présent se déposer naturellement sur nos cuisses

Imaginons la fonction de notre nez dans notre corps

Percevons les odeurs autour de nous

Imaginons des odeurs agréables

Prenons conscience de notre nez et de notre capacité olfactive

PRENDRE CONSCIENCE DE LA CAPACITÉ GUSTATIVE

Portons maintenant notre attention à notre bouche

Touchons nos lèvres pour sentir leurs contours

Percevons la présence de notre langue, de notre palais

Passons notre langue sur nos dents

Ressentons notre salive

Laissons nos mains à présent se déposer naturellement sur nos cuisses

Imaginons la fonction de notre bouche dans notre corps

Percevons des goûts peut être salés, amers, sucrés

Imaginons des saveurs agréables

Prenons conscience de notre bouche et de notre capacité gustative



CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE

Pour tout
renseignement
contacter

Claudie ROCHE-VIDAL

PRENDRE CONSCIENCE DE LA CAPACITÉ AUDITIVE

Portons notre attention à nos oreilles

Posons nos coudes sur nos genoux et touchons nos oreilles

Percevons leur pavillons, l'orifice de notre conduit auditif

Imaginons la fonction de nos oreilles dans notre corps

Posons nos paumes de mains sur nos oreilles et varions l'intensité de la pression

Percevons la différence des bruits, des fréquences sonores

Laissons maintenant nos mains se déposer naturellement sur nos cuisses

Imaginons des sons agréables, des mélodies plaisantes

Prenons conscience de nos oreilles et de notre capacité auditive

PRENDRE CONSCIENCE DE LA CAPACITÉ VISUELLE

Portons notre attention à nos yeux

Touchons nos paupières, nos cils

Sentons la forme de nos yeux

Imaginons la fonction de nos yeux dans notre corps

Posons nos doigts sur nos paupières et déplaçons-les doucement sans appuyer

Percevons la différence de couleur de luminosité

Laissons nos mains se déposer naturellement sur nos cuisses

Imaginons des images agréables, des formes plaisantes

Prenons conscience de nos yeux et de notre capacité visuelle

PRENDRE CONSCIENCE DE LA CAPACITÉ TACTILE

Portons notre attention à la pulpe de nos doigts

Imaginons la fonction de nos doigts dans notre corps

Touchons notre crâne, notre visage

Percevons leur forme, leur texture

Touchons notre cou, notre thorax

Sentons la différence de texture entre notre peau et nos vêtements

Touchons notre ventre, notre bassin, nos jambes, nos pieds

Percevons la différence des matières, redressons-nous lentement

Imaginons des textures agréables, douces

Prenons conscience de nos doigts et de notre capacité tactile

Accueillons les sensations agréables que nous procurent nos sens

Observons nos différents organes qui nous lient au monde

Développons l'écoute de nos sensations grâce à nos sens

Prenons conscience de nos capacités sensorielles

FORMULER UN SOUHAIT

À présent formulons un souhait

Imaginons une pensée positive pour nous même et notre entourage

Nous pouvons nous imprégner de ce souhait

Nous pouvons inspirer par le nez, nous retenons notre respiration

et nous inscrivons dans notre tête ce souhait, puis nous soufflons

doucement par la bouche pour le diffuser en nous.

Reprenons notre respiration normale

Prenons conscience de ce souhait qui nous anime

Reprenons contact avec les points d'appui de notre corps

Bougeons légèrement

Étirons-nous, baillons.....



SERVERETTE... SOUVIENS TOI***UN CONTE D'AUTREFOIS***

Un jour, un enfant pose une question à son père :

– Dis papa, quel est le secret pour être heureux ?

Ne sachant que répondre à cette interrogation, le père propose à son fils de le suivre. Ils sortent de la maison, le père sur le vieil âne et le fils suivant à pied. Les gens du village accusent :

– Son père est un père indigne !

Il monte son âne quand son fils le suit à pied !

– Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison, dit le père.

Le lendemain ils sortent de nouveau, mais cette fois le père installe son fils sur l'âne et l'accompagne en tenant la bride. Les voisins disent alors :

– En voilà un fils indigne : il ne respecte pas son vieux père et le laisse aller à pied !

– Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison, dit le père.

Le jour suivant ils s'installent tous les deux sur l'âne puis quittent la maison. Les villageois critiquent à nouveau le père et le fils :

– Ils ne respectent pas leur bête à la surcharger ainsi !

– Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.

Le jour suivant, ils partirent en portant eux-mêmes leurs affaires, l'âne trotinant derrière eux. Cette fois les gens du village y trouvèrent encore à redire :

– Voilà qu'ils portent eux-mêmes leurs bagages maintenant ! C'est le monde à l'envers !

– Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.

Arrivés à la maison, le père dit à son fils :

– Tu me demandais l'autre jour le secret du bonheur. Peu importe ce que tu fais, il y aura toujours quelqu'un pour y trouver à redire.

FAIS CE QUE TU AIMES ET TU SERAS HEUREUX !!

Joyeux Noël



Durant tout le mois de décembre, vous pouvez admirer notre traditionnelle Crèche de Noël à l'église Saint Vincent.

L'occasion pour nous de remercier les bénévoles qui s'occupent de l'entretien de notre église.



CÔTÉ PASSIONS

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!

EXPOSITION DES ARTISTES
SERVERETTOIS

C'est avec un immense plaisir que nous avons pu présenter nos œuvres lors de l'exposition « Des pinceaux, des pierres, de l'eau ... et des grenouilles »

Le vernissage s'est tenu

le 9 août dernier et le public est venu nombreux partager un moment de convivialité, de communication et de rassemblement autour du verre de l'amitié.

Tout au long de la semaine, Serverettois et touristes en balade ont pu découvrir et apprécier les œuvres de Claude Saint Léger, Jean Pierre Gimmelli, Annie Pradeilles et Marie Line Dupuis.

Ce sont près de 300 personnes qui ont déambulé dans les allées colorées de la salle des fêtes de Serverette.

Pour une première ce fut une réussite ...

la porte est grande ouverte pour une prochaine collaboration d'Artistes.

Bon hiver créatif à tous,

Marie Line Bernard



CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2						■					■				
3							■					■			
4					■								■		
5										■		■			
6		■							■						■
7					■					■					
8			■									■			
9			■											■	
10	■									■					
11															
12					■							■			
13							■							■	
14	■			■									■		
15								■							

Erratum dans la précédente édition, une erreur s'est glissée. La grille ne correspondait pas aux définitions. La bonne grille est toujours disponible à la mairie, avec toutes nos excuses.

OÙ SUIS-JE ?



Les deux photos de la précédente édition ont été prises pour la première ci-contre à gauche sur la maison Jouve/Magne, rue de l'Orme et la seconde à droite sur le pignon de la maison Ramadier et est visible depuis le parvis de l'église Saint-Vincent.

Pour cette édition de notre journal, vous serez encore avatagés en étant tête en l'air.

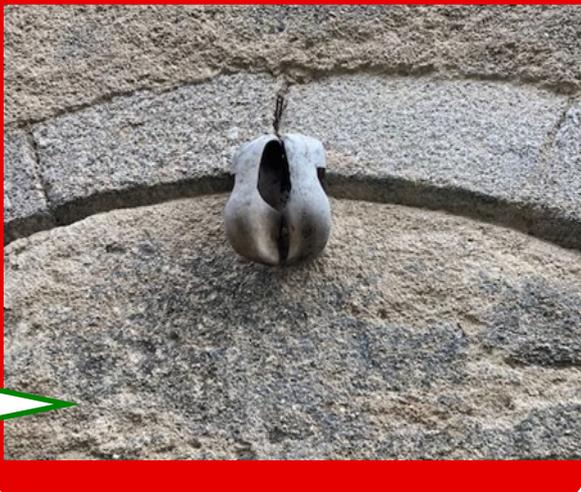
Solution P 20

Horizontalement

- A perdu sa voix pendant la Révolution (3 mots)
- Fouettent - Principe de vie - Début d'appel
- A massacré bien des innocents - Géré - La moitié du requin
- Couvert de métal précieux (de droite à gauche) - Successions de virages - Le début et la fin des temps
- Cuisinés - Hasard
- Chef arabe - Fine ou de culture
- Voyage intérieur - Hebdo mais sans BD - Assemblé
- Article andalou - « Jusqu'au dernier » en latin (2 mots) - Se traversent d'un seul bond
- Fleuve normand ou mer en Allemagne - Famille de la rue - Conifère
- Accessoire de bécassier - Sentit - Réchauffait le fellah
- A toute sa place dans le village (3 mots)
- Premières pages - Saut périlleux - Armée féodale
- Récif - Musulman du Liban
- Désinence verbale - A toi en dépit du bon sens - Note
- Combina - Victime d'un philtre

Verticalement

- Temporaires - Sifflée
- Rétabli - Qualités de dandy
- Petit loir - Fautes
- Comme l'argent - La fin de l'averse
- Sorties du stade - Manifestation puérile - Arrose Uguine - Petit oubli du fisc ?
- Sein en pleine tempête - Fait partie du duodénum - Piécettes roumaines
- Devant le pape - Un des villages de Serverette - Sodium
- Changeas d'air - Creuset des élites - Illumine la journée de l'éclaireur
- 3ème tribu d'Israel (à l'envers) - Encore un village de Serverette
- Commerce - Blessé
- Fin de la faim - Le centre de Biarritz - Cabossé
- Oui chez un de nos voisins - Négligé, voire dégoûtant - Classification des huiles
- Choisi - Possessif - Taxi célèbre
- Couché - Léseras - Oui russe
- Inassouvissement



MAIRIE DE SERVERETTE

Responsables de publication et de rédaction:
 La commission communication
Equipe de rédaction :
 Séverine Cornut
 Roselyne Vidal
 Aurélie Baffie
 Marie-Line Bernard
 Odile Martel
 Pierre Peyratout
 Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES:

Dr CAPARELLI : 04 66 48 30 32
Jacqueline DUMAS IDE à domicile : 04 66 48 31 80
TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71
Service de garde Médecin: 0 810 604 608
Urgences : 15
Sapeurs pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17



Epicerie Multi-services :
04.66.44.22.86

Dépôt/vente « Pause Grenier » :
07.49.22.43.14



Boulangerie « Auberge Saint-Jean » :
04.66.48.15.05



Chambres d'hôtes « La Bonne Franquette » :
06.98.99.87.05



Bar/restaurant « Café Laroche » :
04.66.48.30.65



«Bar/restaurant/ chambres d'hôtes « Chez Gustou »



ASTUCE DE GRAND-MERE

ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT



Maintenant que les jardins sont au repos, les légumes ramassés, voici une astuce simple pour conserver ses pommes de terre le plus longtemps possible. Il faut, en plus de les stocker dans un endroit ombragé et sec, glisser dans notre sac à patates une pomme.

Cette dernière va non seulement les empêcher de germer, mais en plus les garder fermes plus longtemps.



RECETTE DE MARION

CHEESECAKE AUX ZESTES D'AGRUMES ET CHOCOLAT AU CARAMEL :



Ingrédients :

1 tablette de chocolat à cuire au caramel,
 12 sablés Bretons,
 400gr de fromage blanc nature (20 % de matière grasse)

100ml de crème fraîche liquide, 70gr de beurre, 40gr de farine, 3 œufs, 2 cuillères à soupe de sucre, 1 banane, 1 zeste d'orange, 1 zeste de citron

Recette :

- 1- Dans un saladier, émiettez les biscuits et ajoutez le beurre fondu. Mélangez et tapissez un moule à fond amovible. Placez 1h au réfrigérateur.
- 2 - Préchauffez votre four à 160 °C. Dans un saladier, mélangez le fromage blanc, la farine, le sucre, les jaunes d'œufs et le zeste des agrumes râpé.
- 3 - Battez les blancs d'œufs en neige et incorporez-les délicatement à la préparation précédente. Versez sur la base du biscuit et faites cuire au four 40 minutes. Laissez refroidir.
- 4 - Préparez la ganache : faites chauffer la crème liquide et versez sur le chocolat cassé en morceaux. Mélangez.
- 5 - Déposez sur le gâteau des petits dés de banane et versez dessus la ganache. Placez au réfrigérateur 2h.

Réponse de La P 19

Horizontalement	
1 :	Eglise Saint-Jean ; 2 : Puent – Sève – Allo ; 3 : Hérode – Régi – Uin
4 :	Erod – Staloms – TS ; 5 : Mitonnés – Aléa ; 6 : Rais – Perle
7 :	Rève – HEO – Réuni ; 8 : El – Ad Unum – Rus ; 9 : See – Rutacées – If
10 :	Grelot – Huma – Ra ; 11 : Barry de Barbejac ; 12 : Unes – Salto – Ost ;
13 :	Ecueil – Druze ; 14 : Er – Senneit – Do ; 15 : Associa - Tristan
Verticalement	
1 :	Ephémères – Bue ; 2 : Guéri – Elégances ; 3 : Lérot – Erreurs ;
4 :	Inodore – Erse ; 5 : Std – Na – Arly – Isc ; 6 : Esni – Duod – Lei
7 :	SS – Les Huttes – Na ; 8 : Aéras – ENA – BA ; 9 : Ivel – Pouchaldet
10 :	Négoce – Meurtrir ; 11 : Im – RR – Embouti ; 12 : Ja – Sale – SAE
13 :	Elu – Leur – Joe ; 14 : Alité – Nuiras – Da ; 15 : Non-satisfaction